



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 :
égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.



Déclaration*

La dignité intrinsèque de la personne humaine et les objectifs du Millénaire pour le développement

1. La reconnaissance de la dignité intrinsèque de tous les êtres humains est le seul fondement des droits de l'homme. C'est la valeur intrinsèque de la personne humaine qui constitue la base sur laquelle élaborer des politiques et des lois susceptibles de créer des conditions favorables à l'épanouissement des êtres humains. Sans cela, les droits humains sont énoncés et appliqués sur la base des préférences subjectives de ceux qui détiennent le pouvoir, minant ainsi tout le projet relatif aux droits de l'homme et conduisant à des violations de ces droits.

2. World Youth Alliance considère qu'il faut instruire et former les femmes et les filles afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Reconnaître l'interdépendance qui existe entre les objectifs de développement permet, selon elle, de les réaliser. Toute violation des droits de l'homme est un obstacle à la pleine réalisation desdits objectifs d'ici à 2015. En particulier, le manque d'accès des femmes aux services de santé, au logement, à l'éducation, à la participation et à la protection empêche encore de progresser dans la réalisation des objectifs.

3. L'autonomisation des femmes et des filles entraîne une réduction de la pauvreté des familles, une amélioration de la santé et une baisse de la mortalité de l'enfant. Par contre lorsque l'État n'investit pas dans leur santé et leur éducation, c'est l'inverse qui se produit. Si des succès ont été enregistrés, en particulier au Brésil, avec Bolsa Familia, et au Mexique, avec Oportunidades, la scolarisation des filles reste plus faible dans les pays en développement que dans les pays développés.

4. World Youth Alliance examinera la situation et proposera des améliorations concernant l'application du Programme d'action de Beijing compte tenu de la dignité de la personne humaine. Elle étudiera en particulier les liens qui existent entre l'éducation, le développement et la réduction de la pauvreté du point de vue de l'égalité hommes-femmes.

Accès des femmes et des filles à l'éducation

5. L'objectif 2 du Millénaire pour le développement (éducation) consiste à donner aux enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Il repose sur le constat selon lequel l'éducation est essentielle au développement humain dans son ensemble. La réalisation de cet objectif est particulièrement importante pour les filles, l'éducation contribuant à réduire la vulnérabilité à la traite, la répétition des cycles intergénérationnels de pauvreté, les viols et l'exploitation sexuelle.

6. La pauvreté, la sous-alimentation et le chômage sont les principaux facteurs qui empêchent les filles de terminer un cycle d'études primaires. L'instabilité des ménages dans les pays en développement oblige les filles et les femmes à travailler ou à se marier jeunes. Améliorer la situation des filles qui vivent dans la pauvreté, privées de nutrition, d'eau et d'installations sanitaires, sans accès aux services de

* La version originale anglaise de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

santé de base, au logement, à l'éducation, à la participation et à la protection permettra de réduire le taux d'abandon scolaire, ce qui favorisera l'autonomisation des intéressées. Certains pays en développement, comme le Brésil, ont mis sur pied des programmes qui viennent en aide aux familles pauvres remplissant certaines conditions en matière de développement humain en leur fournissant un revenu d'appoint : scolarisation de l'enfant, participation à des activités socioéducatives supplémentaires, vaccinations, contrôles nutritionnels, tests prénatals et postnatals. Ces types de programmes, et d'autres solutions novatrices, devraient être encouragés dans tous les pays.

7. Les mariages précoces et forcés, de même que les relations sexuelles à un jeune âge, gênent l'accès des filles à l'éducation. Grossesse et maternité précoces font souvent obstacle à l'amélioration du degré d'instruction et du statut économique et social des femmes dans toutes les régions du monde. Elles peuvent entraîner des complications durant la grossesse et au cours de l'accouchement. Dans les pays développés et en développement, les rapports sexuels précoces compromettent la lutte contre le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Le mariage forcé a également des effets physiques et psychologiques néfastes pour les filles lorsqu'il s'accompagne de menaces, d'enlèvement, de séquestration, de violences physiques et sexuelles et de viol, voire de meurtre.

8. World Youth Alliance souligne qu'il importe de prévenir toutes les formes de violence contre les filles, y compris la violence physique, mentale, psychologique et sexuelle. Commises au sein de la famille et à l'école, la torture, la maltraitance et l'exploitation des enfants, la prise d'otages, la violence familiale et la pédophilie sont toutes des violations des droits de l'homme en elles-mêmes qui, quand elles se produisent, entravent encore davantage l'accès des filles à l'éducation et font obstacle à leur développement humain. Pour régler ces problèmes, il faut vanter les avantages de l'enseignement auprès des familles et à l'école, et créer des programmes adaptés, novateurs et ciblés allant au-delà des cadres juridiques actuels en vue de former et de sensibiliser filles, garçons, parents, familles, communautés locales, dirigeants politiques, religieux et traditionnels et responsables des établissements d'enseignement.

9. Chacun sait qu'éliminer la pauvreté ne suffira pas en soi à réduire le taux d'abandon scolaire des filles : en fait, il faut d'abord inculquer aux garçons et aux filles l'égalité et la dignité intrinsèque de chaque être humain. Le respect du droit des filles à l'éducation commence dès le plus jeune âge. Les politiques démographiques qui visent à limiter les naissances aboutissent inévitablement à une discrimination à l'encontre des filles par le biais d'une sélection prénatale en fonction du sexe, d'avortements sélectifs et d'infanticides. Dans les pays développés et en développement, l'éducation conçue pour faire comprendre la valeur intrinsèque des femmes et des hommes et promouvoir un partage égal des responsabilités dans le travail tant formel qu'informel devrait être encouragée. Elle devrait porter essentiellement sur la valeur intrinsèque des responsabilités familiales et autres assumées de tous temps par les femmes et les filles et qui encouragent l'épanouissement humain et les liens au sein de la famille et constituent le ciment de familles solides au cœur de la société.

Le rôle de la famille dans l'éducation

10. World Youth Alliance affirme que l'élément naturel et fondamental de la société est la famille, où les femmes et les hommes apprennent véritablement la liberté et la solidarité. Si l'État est tenu de donner accès à l'éducation, aucune institution ne peut assumer le rôle de la famille en tant qu'éducateur de base, car les liens biologiques et sociologiques qui existent entre les membres d'une famille sont irremplaçables. C'est au sein de la famille que les enfants apprennent qu'ils ont une valeur intrinsèque, que les responsabilités doivent être partagées et que les êtres humains, quelle que soit leur situation ou leur condition, doivent être respectés. La famille prépare l'individu à entrer dans la société et c'est elle qui lui donne les moyens de s'acquitter de ses obligations sociales.

11. C'est pourquoi World Youth Alliance pense que la communauté politique locale, nationale et internationale est tenue de protéger la famille et d'en prendre soin. L'enfant a le droit d'être reconnu et élevé par ses parents, de sorte que l'État a le devoir de créer des structures juridiques et politiques qui préservent l'unité familiale. Des études¹ montrent que le père comme la mère sont tous deux essentiels au développement de l'être humain, qui a profondément besoin de savoir d'où il vient. Par conséquent, l'État doit veiller à ce que la réglementation des nouvelles technologies de procréation encourage la communication aux enfants de toutes les informations concernant leurs parents.

¹ Frank A. Pedersen, *The Father-Infant Relationship: Observational Studies in a Family Setting* (New York: Praeger, 1980); Michael W. Yogman, « Games Fathers and Mothers Play with Their Infants », *Infant Mental Health Journal* 2 (1981), p. 241 à 248; Paul Amato, « Father-Child Relations, Mother-Child Relations, and Offspring Psychological Well-Being in Early Adulthood », *Journal of Marriage and the Family* 56 (1994), p. 1031 à 1042; Cheryl Buehler, Mark J. Benson et Jean M. Gerard, « Interparental Hostility and Early Adolescent Problem Behavior: The Mediating Role of Specific Aspects of Parenting », *Journal of Research on Adolescence* 16, n° 2 (2006), p. 265 à 292.